



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 85658

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la question de l'inaccessibilité de l'émission *C dans l'air* d'Yves Calvi de France 5 en Amérique du Nord. Cette émission, de nature politique et informationnelle, a pour but non seulement de tenir nos ressortissants au courant des questions politiques et sociétales cruciales, mais aussi de faire rayonner la France à l'international, notamment auprès de nos amis étrangers francophones. Or, depuis la semaine du 6 juillet 2015, cette émission, qui pouvait être visionnée en rediffusion sur le site pluzz.fr, est inaccessible pour nos compatriotes expatriés aux États-unis et au Canada. Il lui demande si le Gouvernement entend intervenir auprès de France Télévisions pour rétablir l'accès à cette émission.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85658

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5675

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)